

Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 85 (1994)

Heft: 18

Artikel: 75e anniversaire d'EOS : la place et le rôle de la SA l'Energie de l'Ouest-Suisse

Autor: Babaiantz, Christophe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-902591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'année 1994 est celle du 75^e anniversaire de la SA l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS). Une étape telle que les $\frac{3}{4}$ de siècle nous offre une occasion de parler de nous-mêmes, sans narcissisme ni nombrilisme, pour rappeler ce que nous sommes et ce que nous faisons. C'est dans cet esprit que nous avons décidé, pour une fois, de laisser de côté les préoccupations du jour, telles que l'élaboration de lois nouvelles, l'augmentation de nos charges annuelles, les difficultés rencontrées dans la réalisation de nos projets, en particulier du réseau à très haute tension, ou les démêlés qui nous opposent de temps à autre à telle ou telle organisation ou mouvement d'idées. Cet article est précisément centré sur l'entreprise EOS, ses réalisations, son rôle et ses ambitions.

75^e anniversaire d'EOS

La place et le rôle de la SA l'Energie de l'Ouest-Suisse

■ Christophe Babaiantz

EOS: l'entreprise, ses actionnaires-clients

EOS est le type même de ce qu'on appelle une entreprise semi-publique. Elle est financée par des capitaux directement ou indirectement issus des caisses publiques,

mais revêt une forme juridique privée, celle de la société anonyme. Notre actionnariat est constitué pour plus de 95% par des entreprises, organisations ou institutions où l'aspect public est dominant.

Une autre caractéristique d'EOS est que ses actionnaires (puisque'elle est une SA) sont en même temps ses clients. EOS est au centre d'un système très élaboré de vases communicants. Elle a l'obligation de fournir à ses actionnaires toute l'électricité dont

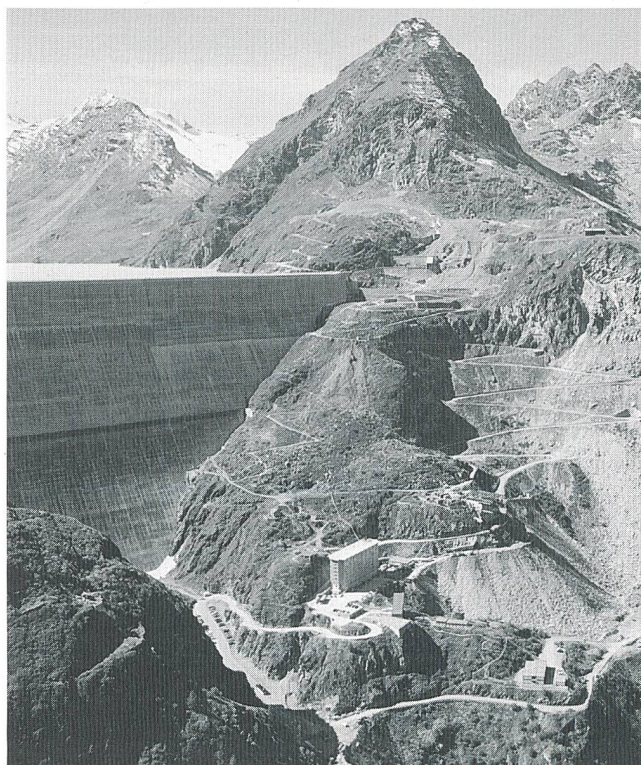


Figure 1 Projet Cleuson-Dixence: chantier du chargeur (VS)

Adresse de l'auteur:

D^r Christophe Babaiantz, Président de la direction
SA l'Energie de l'Ouest-Suisse, place de la Gare 12,
1001 Lausanne.

ils ont besoin pour alimenter leurs réseaux et qu'ils ne peuvent pas produire eux-mêmes; inversement, ils ont l'obligation de prélever auprès d'EOS l'électricité qui leur manque. Cet élément de solidarité, voire d'osmose, entre EOS et ses actionnaires est fondamental.

Les actionnaires étant les propriétaires d'EOS, ce sont leurs représentants qui constituent notre Conseil d'administration et notre Comité de direction, le second étant issu du premier. Ces deux organes disposent d'un troisième, la Commission d'exploitation. Ce sont donc les actionnaires

qui prennent les décisions les plus importantes auxquelles la société est confrontée tout au long de son existence. Ces décisions qu'ils auront voulues, ils vont en subir eux-mêmes les effets; ils devront donc leur rester fidèles, sous peine d'être inconséquents, voire même incohérents.

Dans l'économie électrique, les éléments essentiels de l'activité et les décisions qui leur sont liées sont basés sur le long terme, voire le très long terme. Lorsque notre Conseil d'administration, c'est-à-dire nos actionnaires-clients, décide de construire une usine, un poste, une ligne, approuve un engagement financier, ou encore accepte de signer des contrats avec des tiers, il souscrit en général des engagements à long terme, dont la durée se mesure en dizaines d'années, les moins longs d'entre eux étant de l'ordre de 10 ans (notamment des emprunts à long terme).

En créant EOS, les actionnaires ont délibérément choisi de s'intégrer à un Groupe dont les membres sont solidaires et dont ils partagent le destin; le patrimoine constitué au cours des années est dès lors leur bien commun, dont ils recueillent les avantages et supportent les inconvénients.

Ce patrimoine comprend, ainsi que le prévoient les statuts d'EOS, des installations de production d'électricité et de transport à très haute tension (figures 1-6). C'est dans ces ressources que les actionnaires viendront par la suite prélever l'électricité qui leur est nécessaire, et ceci aux conditions qu'ils auront eux-mêmes fixées. Afin qu'EOS puisse évaluer dans quelle mesure et à quel moment elle doit envisager de nouvelles réalisations, les actionnaires établissent eux-mêmes les prévisions de leurs besoins et en nantissent EOS.

EOS est donc la chose de ses actionnaires. L'une et les autres forment un tout du point de vue économique; les intérêts de la première correspondant directement à ceux des seconds et vice-versa.

L'activité quotidienne d'EOS

Au milieu de cet ensemble, quel est le rôle d'EOS elle-même, de sa direction et de ses 250 collaborateurs?

Ce rôle revêt trois aspects principaux, très étroitement liés, que l'on retrouve dans chacune de nos activités: technique, commerciale et financière. Notre direction triciphale et collégiale en est le reflet.

C'est à la direction qu'il incombe d'informer à temps les actionnaires – en fonction des besoins annoncés – de la nécessité d'aménager le parc de production et le réseau de transport. Une usine, un poste, une ligne doivent être programmés, financés,

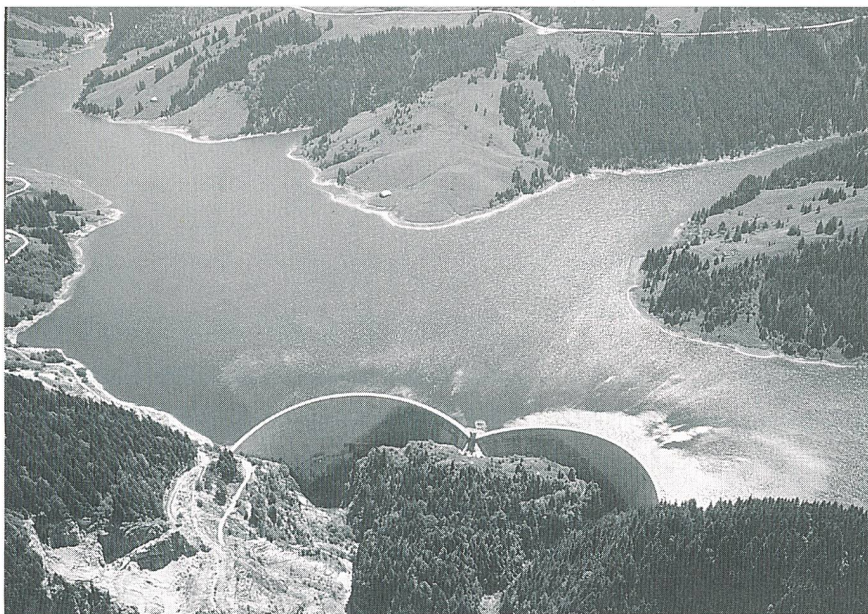


Figure 2 Barrage du Hongrin (VD), vue d'aval surélevée (photo H. Preisig)



Figure 3 Barrage de Salanfe (VS), avec chapelle (photo H. Preisig)

construits et entretenus. Une fois la réalisation décidée, les services de construction ont le dossier en mains jusqu'à la mise en service. Cette étape atteinte, l'installation passera en mains de l'exploitation, laquelle pourvoira à son entretien et, par la suite, à son éventuelle amélioration.

EOS doit être à l'affût des développements techniques. Elle doit pouvoir contrôler les matériels entrant en ligne de compte, opérer les choix techniques et économiques qui s'imposent, demander à temps les crédits nécessaires, et parlementer avec les fournisseurs, les bailleurs de fonds, et toute autre personne impliquée dans la réalisation d'un ouvrage.

La gestion de l'électricité incombe à la division commerciale d'EOS; elle comprend toute décision relative au développement de nouvelles sources, à l'utilisation des ressources énergétiques de la société (gestion économique des usines de production, contrats de fourniture, d'achat et d'échanges), ainsi que la tenue des statistiques et des décomptes. Il s'agit donc de l'ensemble des relations production-achats-ventes-échanges qu'EOS entretient avec ses partenaires suisses et étrangers. Il existe dans toute l'Europe un marché de l'électricité auquel EOS est partie.

L'importance des investissements nécessaires à l'activité d'EOS a fait de celle-ci un acteur important des opérations financières à long terme. Son nom apparaît assez souvent dans les publications annonçant des emprunts par obligations contractés pour des durées variant entre 8 et 12 ans. Les charges d'intérêts qui pèsent sur la société sont lourdes; il s'agit là de frais annuels incompressibles, d'où l'importance particulière de pouvoir négocier ce genre d'opérations aux meilleures conditions possibles.

La mission essentielle d'EOS – et donc sa responsabilité – est d'approvisionner en électricité les réseaux de ses actionnaires, ou de tout mettre en œuvre pour que ces réseaux ne manquent jamais, cas de force majeure excepté, de l'électricité qui leur est nécessaire, c'est-à-dire qui est réclamée par les consommateurs. Vis-à-vis de ses actionnaires, EOS joue donc le rôle d'une assurance; par ailleurs, elle reprend les excédents éventuels que ses actionnaires pourraient enregistrer dans leurs bilans d'énergie et fonctionne à ce titre comme une coopérative.

La mission d'EOS implique aussi l'approvisionnement aux meilleures conditions économiques, et par conséquent la défense des intérêts des consommateurs. C'est en faveur des consommateurs que nous faisons régulièrement connaître nos positions face aux problèmes du jour: énergie nucléaire, redevances hydrauliques, débits

Figure 4 Projet de palier de Bex-Massongex (Hydro-Rhône)

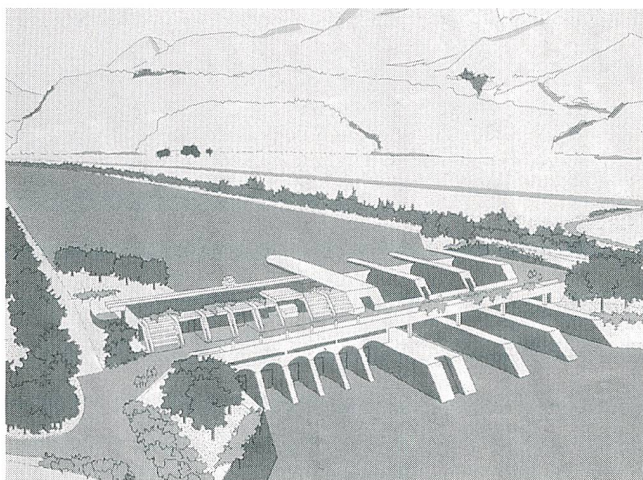


Figure 5 Centrale thermique fossile de Chavalon/Vouvry (VS), tours de refroidissement (photo M. Schobinger)

minimaux des cours d'eau, protection de l'environnement, procédures d'approbation, initiatives, référendums et autres consultations populaires, etc. Les problèmes énergétiques ayant été portés depuis 25 ans environ dans l'arène politique, il en est résulté pour EOS – comme pour toutes les entreprises électriques – la nécessité de nous exprimer, de descendre dans la rue, de montrer nos visages et de nous intégrer à la discussion publique.

L'obligation d'approvisionnement en toute circonstance entraîne celle de disposer en permanence de trop d'électricité. Quand nous disons «en toute circonstance», cela signifie par toutes les températures, en toute saison, jour et nuit, et quelles que soient les fluctuations de nos disponibilités et de la demande. Personne ne nous pardonnerait une insuffisance dans l'approvisionnement, et lorsque nous nous battons pour obtenir l'autorisation de réaliser de nouveaux moyens de production et de

transport, c'est simplement parce que nous savons que si le pays devait manquer un jour d'électricité, ce n'est ni sur les Chambres fédérales ni sur le Conseil fédéral que les citoyens dirigeraient leurs critiques, mais bien sur nous, entreprises électriques. Ceci est d'autant plus important que l'électricité n'est pas un produit dont l'absence reste sans conséquences. L'électricité est vitale; elle est plus qu'un simple produit: elle est un service que les entreprises rendent au consommateur, service qui comprend tout le cheminement conduisant de la production à l'utilisation, y compris le conseil à la clientèle.

Sphères d'activité respectives d'EOS et de ses actionnaires

Les sphères d'activité respectives d'EOS et de ses actionnaires sont bien délimitées.

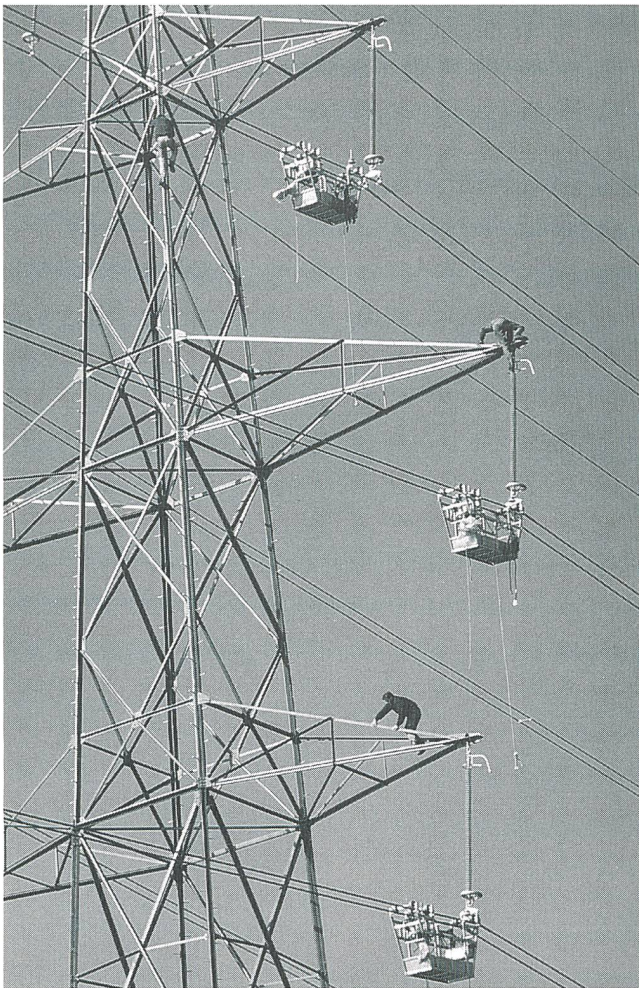


Figure 6 Ligne 380 kV Romanel-St-Triphon (VD); changement de câbles (Studio Curchod)

La distribution d'énergie électrique à la clientèle est l'affaire exclusive des actionnaires d'EOS. EOS s'interdit toute intervention auprès des abonnés de ses actionnaires ainsi que toute vente directe dans les territoires réservés à ces entreprises, sauf accord particulier conclu avec elles.

75 Jahre EOS

Dieses Jahr feiert die SA l'Energie de l'Ouest Suisse (EOS) ihren 75. Geburtstag. Bei dieser Gelegenheit möchte sie ihre Rolle und Aufgaben kurz schildern.

Mit einem Kapital, das direkt oder indirekt aus öffentlichen Mitteln stammt, ist EOS eine Aktiengesellschaft. Ihre Aktionäre sind gleichzeitig ihre Kunden: sie liefert ihnen den Strom, den sie benötigen, und den sie nicht selbst erzeugen können. Umgekehrt sind die Aktionäre verpflichtet, diesen Strom ausschliesslich bei der EOS zu beziehen. Vertreter der Aktionäre bilden den Verwaltungsrat und das Direktionskomitee.

Die Hauptaufgabe der EOS ist es, im Interesse der Endverbraucher die Netze ihrer Aktionäre unter allen Umständen und zu den besten Bedingungen mit Strom zu beliefern. Dies verpflichtet sie auch, die Konsumenten über Fragen wie Kernenergie, Restwassermengen, Umweltschutz, Volksinitiativen, Referenden und andere Abstimmungen zu orientieren.

EOS produziert Strom und transportiert ihn unter hoher Spannung bis zum Übergabeort an die Aktionäre. Diese verteilen ihn unter niedrigeren Spannungen an die Verbraucher.

Seit 25 Jahren hat – mit Ausnahme von 1992/93 – der Stromverbrauch in den Netzen der Aktionäre ständig zugenommen. Um der Nachfrage gerecht zu werden, verfügt EOS im Eigentum oder als Teilhaberin über einen wichtigen Produktionsapparat an Wasser-, Kern- und Ölkraftwerken. Ferner hat EOS Lieferverträge mit In- und Auslandfirmen abgeschlossen, insbesondere mit Electricité de France.

Im Laufe ihres 75jährigen Bestehens hat sich die EOS stets bemüht, ihre Tätigkeit den Bedürfnissen der Konsumenten anzupassen. Sie möchte auf diesem Wege fortfahren und ihre Leistung bei jeder Gelegenheit noch verbessern.

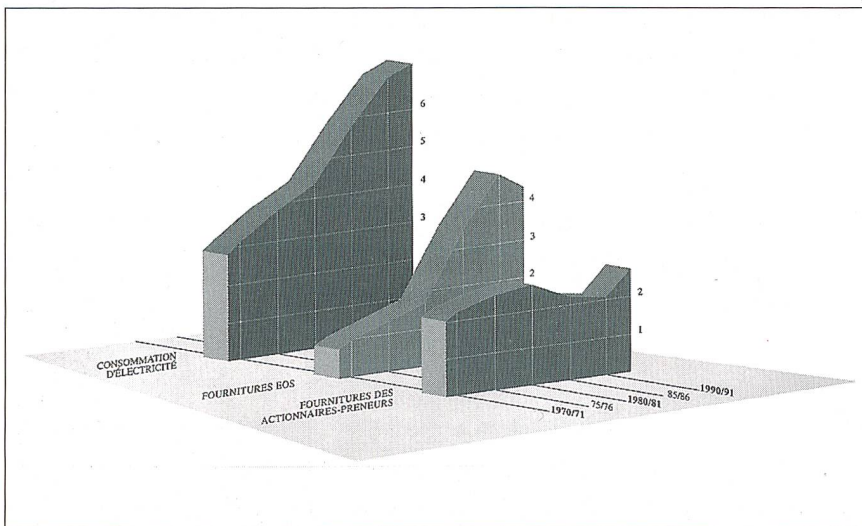


Figure 7 Couverture de la consommation d'électricité des cantons de Genève, Vaud et Fribourg (en milliards de kWh)

En ce qui concerne la production, les actionnaires peuvent disposer d'une production propre. Le surplus qui leur est nécessaire est fourni par EOS. Il s'agit actuellement d'environ $\frac{2}{3}$ des besoins des réseaux. Pour se procurer l'énergie dont elle a besoin, EOS recourt à d'importants achats

à l'étranger faute de pouvoir produire elle-même dans le pays.

Dans le domaine du transport, EOS est chargée de la part à très haute tension (380 et 220 kV, dans quelques cas 125 kV). Les actionnaires sont responsables du transport aux tensions inférieures.

En pleine propriété		
	(%)	(mio. kWh)
Chandoline (Dixence)		320
Martigny-Bourg		90
Fully		15
En participation		
	(%)	(mio. kWh)
Salanfe	50	65
Grande Dixence	60	960
Gd-St-Bernard	25	30
Electra-Massa	20	90
Hongrin-Léman	42,8	200
Simplon	76,4	120
Hydro-Rhône (projet)	30	240

Tableau 1 Disponibilités hydroélectriques d'EOS

Fossile		
	(%)	(mio. kWh)
Vouvry	53	900
Nucléaire		
	(%)	(mio. kWh)
CNP	33,3	
dont Fessenheim		580
Cattenom		1120
Leibstadt	5	300

Tableau 2 Disponibilités thermiques d'EOS (en participation ou contractuelles)

Parc de production d'EOS et fournitures aux actionnaires (figures 1-6)

La figure 7 montre l'évolution intervenue depuis 25 ans dans la production des actionnaires d'EOS ainsi que dans les prélèvements faits par ces derniers à leur source commune, EOS. Le total de ces deux catégories correspond à la consommation des réseaux des actionnaires.

Cette consommation n'a cessé d'augmenter, et ceci à un rythme soutenu d'un bout à l'autre de la période envisagée. La seule exception est celle de l'année 1992/93 qui s'est terminée le 30 septembre 1993. Durant cette année-là, les réseaux que nous alimentons ont enregistré pour la première fois une diminution de la consommation annuelle par rapport à celle de l'année précédente (-1,1%).

La figure 8 indique comment, au fil des 25 dernières années, EOS a couvert les besoins de ses actionnaires. La base de notre approvisionnement est d'origine hydraulique. EOS dispose d'un important parc de production dans ce domaine, qui comprend les aménagements mentionnés au tableau 1.

Depuis le milieu des années 60, l'électricité d'origine thermique fossile (Centrale

de Chavalon s/Vouvry) est venue compléter cet équipement (tableau 2).

Puis est apparu le thermique nucléaire, dès la fin des années 70. Depuis la mise en service de la centrale nucléaire française de Fessenheim, sa part s'est constamment développée: Leibstadt, Cattenom (Moselle) (tableau 2).

Il en est de même des achats à l'extérieur, lesquels concernent dans leur majorité des fournitures en provenance de l'étranger.

Le mouvement d'énergie d'EOS, c'est-à-dire son chiffre d'affaires énergétique, comprend les fournitures directes ainsi que les achats, ventes et échanges nécessaires pour gérer au mieux, dans l'intérêt du Groupe, l'ensemble des disponibilités d'EOS.

Conclusion

EOS est le fruit d'une initiative prise en 1919 par le Professeur Jean Landry, un ingénieur qui enseignait à l'époque à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (devenue depuis lors l'EPFL). La structure du Groupe démontre la vision régionaliste

de ce promoteur remarquablement clairvoyant. La question se pose de savoir si nos structures actuelles permettront à l'avenir à la Suisse romande de continuer à s'approvisionner aux meilleurs coûts possibles en énergie électrique. Une partie de la réponse à cette question dépendra de l'évolution de la consommation d'électricité. Pour le reste, nous demeurons persuadés qu'à l'avenir, la structure de l'économie électrique suisse restera liée à celle du pays lui-même. En revanche, face à l'étranger, il faudra peut-être, tout en gardant leur individualité, que les entreprises alimentant la Suisse en électricité apprennent à mieux gérer en commun les intérêts qui sont les leurs, ceci dans l'intérêt d'un approvisionnement électrique aux meilleures conditions.

Au moment de fêter nos 75 ans, nous pouvons toutefois constater que l'action d'EOS et de son Groupe répond aux intérêts des consommateurs des réseaux qu'elle dessert. C'est là notre conviction dans l'exercice d'une activité que nous considérons cependant comme toujours perfectible et que nous nous efforçons d'améliorer chaque fois que l'occasion s'en présente.

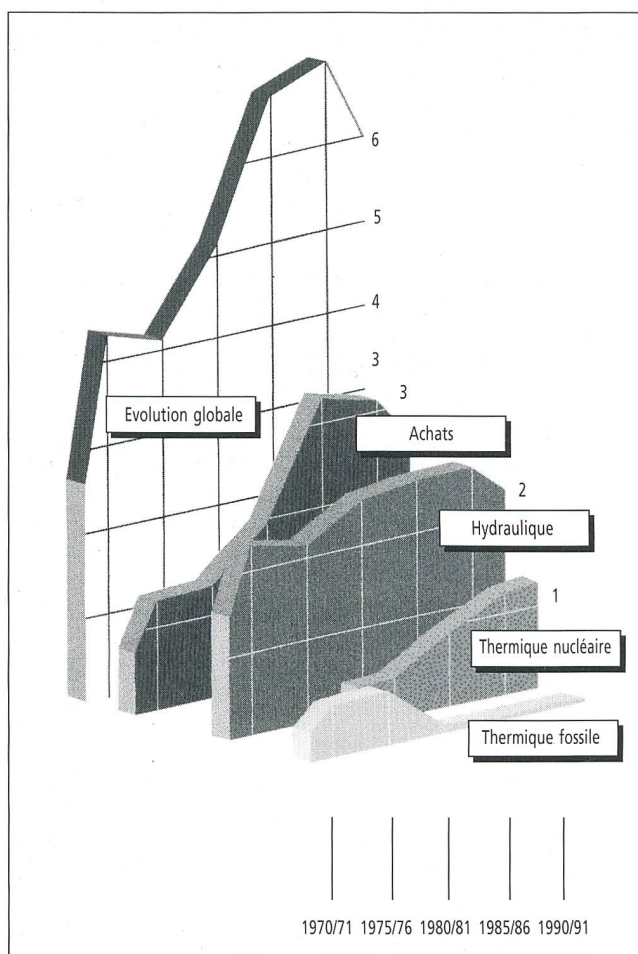


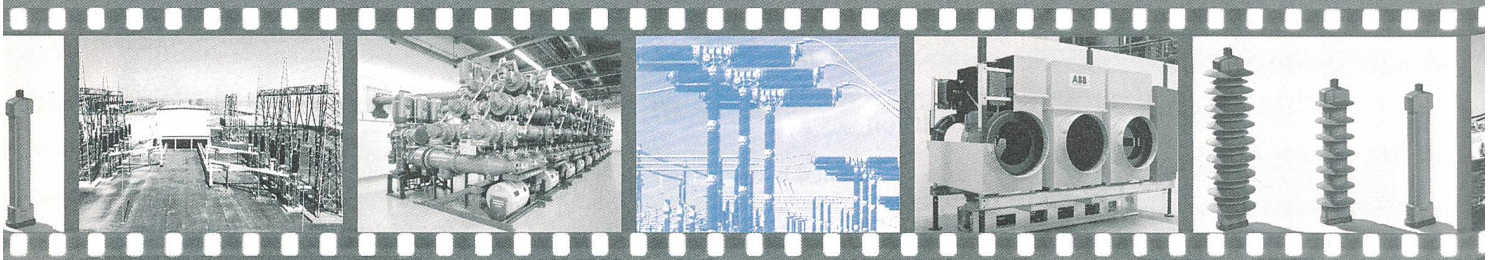
Figure 8 Mouvements d'énergie d'EOS durant la période 1968-1993 (en milliards de kWh)

5 Produkte.

900 Mitarbeiter.

37 Nationalitäten.

1 Ziel:



Performance.

Das Koordinieren aller Elemente innerhalb einer internationalen Unternehmenskultur ist eine anspruchsvolle Aufgabe. Als Mitglied des Asea Brown Boveri Konzerns verfolgen wir, die ABB Hochspannungstechnik AG, darüber hinaus ein einziges, übergeordnetes Ziel: Performance. Auf allen Ebenen – in Marketing, Design, Engineering, Montage oder mit unserem gut ausgebauten, weltweiten Support-Netzwerk – erbringen wir Leistungen, welche auf Ihre individuellen Bedürfnisse massgeschneidert sind. Durchdacht und gründlich auf der ganzen Linie.

Schlüsselfertige Schaltanlagen. Gasisolierte Schaltsysteme. Leistungsschalter. Generatorschalter. Überspannungsableiter. Unser Leistungsausweis bei diesen fünf Produkten hat uns das Qualitätssicherungs-Zertifikat ISO 9001 eingetragen. Unsere heutige Auszeichnung bedeutet

Ihre Zuversicht für morgen.

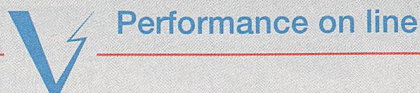


ABB Hochspannungstechnik AG
Postfach 8546
CH-8050 Zürich / Schweiz
Telefon: +41 (0)1 318 33 00
Telefax: +41 (0)1 312 56 43



Leisten Sie sich metallgeschottete Mittelspannungsanlagen von GEC ALSTHOM



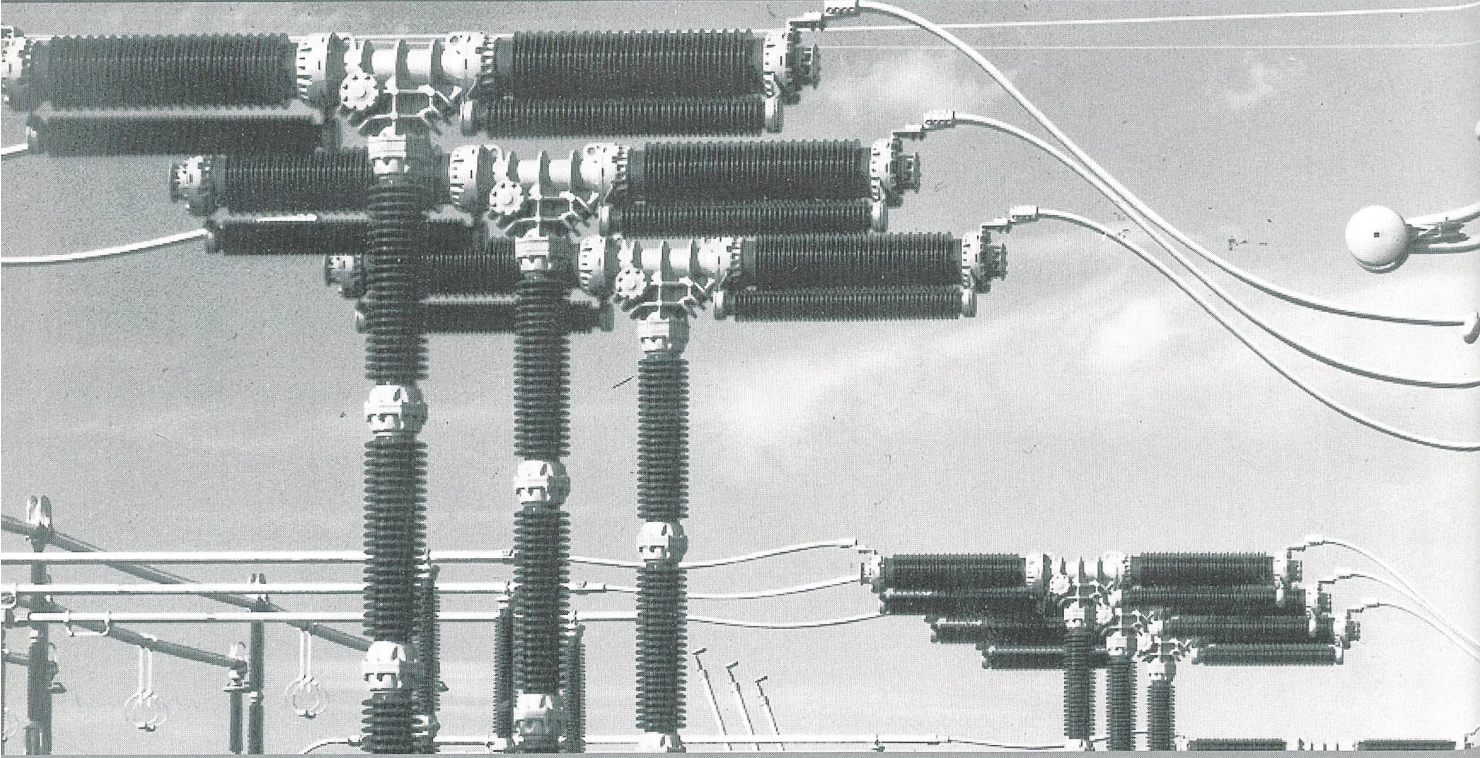
Die neue kompakte, metallgeschottete PID-100-Mittelspannungs-Schaltanlage mit Vakuum-Leistungsschalter HVEW 400 in Einschubtechnik für 12 kV und 24 kV erfüllt höchste Qualitätsansprüche.

Ausgezeichnet ist die einfache und sichere Bedienung. Die hohe Verfügbarkeit und die lange Lebensdauer sind weitere wichtige Merkmale.
Verlangen Sie unverbindlich Unterlagen.


T&D

GEC ALSTHOM T&D AG
Sprecher Mittelspannungstechnik, Reiherweg 2, CH-5034 Suhr (Schweiz)
Tel. 064 33 77 33, Fax 064 33 77 35

Wir schaffen Verbindungen.



Im Jahre 1854 wurde Ferdinand Lesseps von den ägyptischen Behörden mit dem Bau eines Kanals zwischen Port Said und Suez beauftragt. Fünfzehn Jahre später befuhren die ersten Schiffe den Wasserweg, der das Mittelmeer mit dem Roten Meer verbindet. Lesseps nächstes Projekt war der Panamakanal.

Verbindungen herstellen und unterbrechen gehört zu den Hauptaufgaben der ABB Hochspannungstechnik AG. Unsere LTB-Leistungsschalter sind für Nennspannungen bis 800 kV und für Kurzschlussströme bis 80 kA konzipiert. Dank Forschungserfolgen – speziell auf dem Gebiet der Lichtbogenunterbrechung – sind wir heute in der Lage, noch zweckmässigere Schaltanlagen mit noch geringeren Wartungskosten anzubieten,

damit Sie sicher dem Erfolg entgegensegeln können.



ABB Hochspannungstechnik AG
Postfach 8546
CH-8050 Zürich/Schweiz
Telefon: + 41 (0)1 318 33 00
Telefax: + 41 (0)1 312 56 43

